Province et Arrondissement de LIEGE Commune d'Esneux

Place Jean D'Ardenne, 1 4130 ESNEUX

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance à huis-clos du 28 février 2013

Sont présents:

Madame Laura IKER, Bourgmestre-Présidente;

Mesdames et Messieurs, Christie MORREALE, Léon MARTIN, Vincent LEVEQUE, Anne-Catherine

FLAGOTHIER, Pierre GEORIS, Bernard MARLIER, Membres du Collège communal;

Mesdames et Messieurs Michel VEILLESSE, Philippe LAMALLE, Philippe DETROZ, Géraldine SENTERRE, François MAGIS, Marie Dominique SIMONET, Anne DISTER, Adeline FRAIPONT-HUTSE, Pascal CROUGHS, Carine BOSQUELLE, Pierre JEGHERS, Stéphane BALTHAZAR, Adrien CALVAER, Noémie DARAS PEETERS, François GOFFART, Cécile VERCHEVAL, Conseillers;

Monsieur Stefan KAZMIERCZAK, Secrétaire communal.

3. Programme communal de développement rural – Renouvellement des membres du Conseil communal de la CLDR – KB

LE CONSEIL,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu le décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ainsi que son arrêté d'exécution du 20 novembre 1991 ;

Vu sa décision du 6 mai 2004 approuvant le principe de mener une opération de développement rural;

Vu sa décision du 29 août 2007 d'arrêter la composition de la Commission Locale de développement Rural (CLDR) et désignant ses membres ;

Vu sa décision du 25 novembre 2009 d'arrêter la composition de la Commission Locale de développement Rural (CLDR) suite aux modifications intervenues ;

Vu sa décision du 15 septembre 2010 d'arrêter la composition de la Commission Locale de développement Rural (CLDR) suite aux modifications intervenues ;

Vu sa décision du 24 février 2011 d'arrêter la composition de la Commission Locale de développement Rural (CLDR) suite aux modifications intervenues ;

Vu les nouvelles modifications intervenues dans la composition de la CLDR suite

- à la nouvelle législature ;
- aux démissions de Monsieur VERRECHIA et de Madame LEMMENS ET Madame BACKES de la CLDR comme membre effectif;
- aux candidatures de Monsieur Jérémie JAMIN, Monsieur Rémi MONAMI, Monsieur AERTS, Monsieur Bernard PIRON et Monsieur Pierre VISSE suite à l'appel paru dans le Bic, reçues et acceptées par le Collège communal.

Sur proposition du collège communal; Après en avoir délibéré; Procédant au vote à main levée;

A l'Unanimité

DECIDE:

- D'arrêter la composition de la Commission Locale de développement Rural (CLDR) à 28 membres particuliers (14 effectifs et 14 suppléants);
- D'arrêter la liste des membres effectifs et suppléants de la Commission Locale de Développement Rural modifiée comme suit :

Membres effectifs

Isabelle POUSSART

François BELLIERE

Marc WOILLARD

Philippe ATERIANUS

Jacques MULLENDERS

Freddy TIMMERMANS

Catherine ARCHAMBEAU

Philippe HAMOIR

Alfred FROMENT

Lucien CARLIER

Daniel DEFECHEREUX

Christian AKKERMANS

Pierre LIGOT

Guy HELLER

Membres suppléants

David WINAND

Benoît WATHIEU

Paul CLAESSENS

Robert PEETERS

Nadine HUBIN

Jean Pol LIBOTTE

Benoît DUPRET

Jérémie JAMIN

Magali NELISSE

Rémi MONAMI

Serge DEMOULIN

Bernard PIRON

Philippe AERTS

Pierre VISSE

Par le Conseil,

Le Secrétaire communal, Stefan KAZMIERCZAK

Le Secrétaire communal, Stefan KAZMIER©ZAK

Distribution: Bourgmestre: 1 - PCDR: 1

La Présidente, Laura IKER

La Bourgmestre, Laura IKER